

GE_GERICHTE P/1229/2014 vom 14. Mai 2018

GE Cour de justice, 2018-05-14, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_P_1229_2014

FR: GE_GERICHTE P/1229/2014 du 14 mai 2018

IT: GE_GERICHTE P/1229/2014 del 14 maggio 2018

Regeste

CONCURRENCE DÉLOYALE; PLAINTÉ PÉNALE ; FRAIS DE LA PROCÉDURE | LCD.5; LCD.23.al1; CP.33.al1; CPP.426.al2; CPP.428

Erwägungen

E. 5

Il est pris acte de la renonciation du prévenu à toute indemnisation fondée sur l'art. 429 CPP, laquelle, vu ce qui précède, ne lui aurait au demeurant pas été accordée.

E. 6

6.1. Aux termes de l'art. 392 CPP, lorsque, dans une même procédure, un recours a été interjeté par certains des prévenus ou des condamnés seulement et qu'il a été admis, la décision attaquée est annulée ou modifiée également en faveur de ceux qui n'ont pas interjeté recours à deux conditions cumulatives: l'autorité de recours juge différemment les faits (let. a) et les considérants valent également pour les autres personnes impliquées (let. b).

E. 6.2

En l'occurrence, il n'est pas manifeste que le retrait de plainte intervenu dans le délai fixé à l'appelant pour le dépôt de son mémoire d'appel et dont il a bénéficié du fait de son appel doive aussi profiter à D_____, qui n'a ni demandé le relief du jugement de première instance rendu par défaut, ni fait appel, de sorte que ledit jugement était en force au moment où la plaignante a retiré sa plainte. Il ne s'agit en effet pas, à tout le moins si l'on s'en tient à la lettre de l'art. 392 CPP, d'un cas où l'autorité de recours juge différemment les faits. Cela étant, le droit d'être entendu des parties, expressément prévu à l'art. 392 al. 2 CPP, commande que D_____ puisse se déterminer sur l'éventuelle extension du classement à son égard. Dès lors, le présent arrêt lui sera communiqué dès son entrée en force, par voie édictale, faute d'adresse connue, et la procédure sera reprise, s'il s'y estime fondé. * * * * *

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.